

Lectures du Troisième Livre des Essais de Montaigne. Sous la direction de PHILIPPE DESAN. Paris, Champion, collection « Champion Classiques Essais », 2016. Un vol. de 384 p.

Dans le cadre du programme de l'agrégation de lettres 2017, le nouveau volume de la série « Essais » des *Champion classiques* réunit, au format semi poche, des lectures inédites des treize chapitres du troisième livre des *Essais*, précédées de deux articles introductifs. Philippe Desan (« De la nature du troisième livre des *Essais* »), dans la lignée de son ouvrage *Montaigne. Une biographie politique* (2014), montre à quel point l'orientation des *Essais* change radicalement après 1585, du fait de l'échec relatif des occupations politiques de Montaigne au début des années 1580. Dans le livre III publié en 1588, puis dans les ajouts manuscrits apportés aux trois livres dans l'Exemplaire de Bordeaux (22 % du texte total), l'écrivain renonce en effet aux développements moraux, militaires et diplomatiques, au profit de réflexions plus personnelles sur son corps ou sur la forme même des *Essais*. Jean Balsamo (« Conscience littéraire et pratique éditoriale : le livre III des *Essais* ») montre pour sa part comment la conscience littéraire de Montaigne se précise dans sa relation avec une institution éditoriale. La démonstration s'appuie sur diverses remarques laissées par l'écrivain à ce sujet dans le livre III, et sur l'analyse des éditions originales des *Essais* de 1580 à 1598, en particulier celles du livre III, de 1588 à 1595.

Le chapitre « De l'utile et de l'honnête » met en avant, selon Philippe Desan, la figure d'un Montaigne « métis » qui, dans le contexte des guerres civiles où les passions sont exacerbées, opte pour la neutralité, privilégie le juste-milieu, opère une séparation théorique entre l'utile et l'honnête (alors que Cicéron cherchait à les confondre) et finit par créer un espace de liberté pour lui-même.

Michel Magnien, après avoir distingué sept mouvements dans le chapitre « Du repentir », souligne avec une grande clarté les implications religieuses puis éthiques du refus proclamé du repentir – la question du « repentir de plume » a quant à elle déjà été envisagée dans un article du même auteur, intitulé « III, 2, un : Montaigne, “du Repentir” » (1996). Le critique s'interroge ensuite sur la tension entre, d'un côté, un exorde et une péroraison placés sous le signe du flux héraclitéen, et, de l'autre, un centre qui affirme la présence au fond de chaque individu d'une « forme maîtresse » ou d'un « patron », repères moraux établis au prix d'un long travail d'introspection et capables de résister à la dispersion voire à la déchéance de l'âge.

À la lumière du préambule du chapitre « Des trois commerces », probablement rédigé après coup, ainsi que des chapitres « De l'amitié », « Sur des vers de Virgile » et « Des livres », Alain Legros montre comment Montaigne, tout en soulignant l'agrément, prend ses distances avec les trois inclinations naturelles qui égayent sa « vie privée ». La compagnie d'amis rares et bien choisis, comme La Boétie, ne doit pas empêcher « une âme à divers étages » de s'intéresser à toutes sortes de gens, à commencer par ses proches et ses voisins. La fréquentation des « belles » et « honnêtes » femmes, distinction à la fois sociale (les dames), intellectuelle (pas des femmes savantes) et morale (ni des courtisanes ni des adeptes de l'amour platonique), ne doit pas donner naissance à un amour aliénant. Enfin, la consultation des livres, antidotes du *studium*, ne doit pas se faire au détriment de la « santé » et de la « culture du corps ».

Bernard Sève s'interroge sur le mot « diversion » qui donne son titre au chapitre III, 4. La dispersion des cas rapportés (le critique dénombre 32 exemples) ainsi que la dispersion des synonymes utilisés (« décliner », « gauchir », « dérober »...), montre que la diversion n'est pas un concept fortement structuré. Il ne s'agit pas non plus vraiment d'une méthode, au sens où l'entend Pierre Villey (un travail de diversion de l'individu par rapport à ses propres passions), dans la mesure où Montaigne ne dit pas *comment* il substitue une passion à une autre, mais plutôt d'un ensemble de pratiques plus ou moins rôdées et efficaces. La diversion, rendue possible par l'incroyable diversité des passions et par la puissante dissolvante du temps, ne correspond pas à l'idéal aristocratique et antique de la force de l'âme (celle d'un Socrate

ou d'un Subrius Flavius qui regardent la mort en face), mais relève de la sagesse moyenne. Elle pourrait bien avoir des implications métalittéraires : entendue comme digression, variation, déviation, elle apparaît en effet comme la règle d'écriture de Montaigne. L'écriture des *Essais* pourrait même se comprendre comme une gigantesque diversion, comme le laissent penser le chapitre « De l'oisiveté » et l'ouverture du chapitre « De l'affection des pères aux enfants ».

Gary Ferguson procède à une lecture intertextuelle du chapitre « Sur des vers de Virgile ». Il souligne le dialogue de Montaigne avec lui-même, en mettant en lumière les ajouts hardis de l'Exemplaire de Bordeaux, et en confrontant le texte avec un chapitre du livre I, « De l'amitié », dans lequel le philosophe marquait une attitude moins positive envers le mariage, les rapports extra-conjugaux et les relations homosexuelles. Il met par ailleurs en lumière le jeu des citations latines, en particulier celles de Virgile et de Lucrèce qui thématisent la question de la suggestion en matière de désir amoureux, puis celles de Catulle et d'Horace qui nourrissent l'autoportrait.

Amy Graves Monroe entreprend « une lecture porcine » quelque peu surprenante du chapitre « Des cochons », en partant du fait que « cochon » au féminin peut désigner la truie en moyen français. Par association d'idées, Montaigne évoquerait tour à tour le cochon de Pyrrhon, le pourceau courageux de Socrate dans *Lachès*, les truies de siège, la cité des pourceaux dénoncée par Glaucon dans *La République* de Platon, les compagnons d'Ulysse transformés en pourceaux et le pourceau parlant de Plutarque.

Ullrich Langer souligne à quel point la brièveté du chapitre « De l'incommodité de la grandeur » s'accorde bien avec son sujet : la dénonciation de la grandeur royale qui empêche de vivre une vie à la mesure de l'homme. Il montre que Montaigne modifie plusieurs éléments du portrait que Cicéron a laissé de Lucius Thorius Balbus, de manière à en faire un modèle de savant hédoniste qui mène une vie calme et libre. Il commente par ailleurs les différents mouvements de descente ou de chute, au sens physique ou moral, qui rythment le chapitre et appellent le lecteur à mener une vie « médiocre ».

Alexandre Tarrête s'interroge sur la tension entre « ordre » et « désordre », « effets de continuité » et « effets de rupture », dans le chapitre « De l'art de conférer ». Montaigne semble chercher un équilibre entre le respect de son sujet (l'art de débattre, mais aussi l'art de comparer, si l'on tient compte de la polysémie du verbe « conférer ») et les digressions (sur la sottise et le pédantisme, l'injustice de la fortune, l'amitié, la lecture, les emprunts, Tacite, l'écriture de l'histoire, le livre des *Essais*). Ces digressions, dont le critique distingue trois types (« un élargissement du thème par contiguïté », une « ouverture de parenthèses auto-réflexives », « un élargissement du sujet par analogie »), sont à la fois une source de plaisir et une source de sens, dans la mesure où elles stimulent la réflexion du lecteur, invité à établir des rapprochements entre des thèmes apparemment très différents.

L'ostentation, à la fin du chapitre « De la vanité », de la bulle de citoyenneté romaine, reproduite graphiquement à la manière d'un fac-similé et en bonne page dans l'édition de 1588, a selon Jean Balsamo une signification éthique et politique. À la différence de l'Ordre de Saint-Michel ou du mandat de maire de Bordeaux, il s'agit d'un « titre vain » (*Journal de Voyage*), d'une « faveu[r] vain[e] » de la Fortune (« De la Vanité »). L'adjectif doit s'entendre non pas au sens moral mais au sens juridique : la distinction est vide, elle n'engage pas le récipiendaire, elle constitue en somme une pure « récompense d'honneur » (II, 7) qui permet à Montaigne de se représenter en gentilhomme libre.

Véronique Ferrer montre comment Montaigne, dans le chapitre « De ménager sa volonté », invite le lecteur à réinterpréter positivement la tiédeur et la passivité dont il aurait fait preuve lors de ses deux mandats de maire de Bordeaux (1581-1585). Son attitude se comprend en effet à la lumière d'une anthropologie et d'un art de bien vivre qui, dans un contexte d'extrême violence, condamnent les excès de l'engagement civique, recentrent l'homme sur soi et exaltent sa liberté de pensée.

Bruno Méniel voit dans le chapitre « Des boiteux » une attaque contre deux grands juristes contemporains, Jean de Coras (l'auteur de l'*Arrest memorable* sur l'affaire Martin Guerre) et Jean Bodin (l'auteur de la *Demonomanie des Sorciers*), et plus généralement contre les juges boiteux, ces hommes dogmatiques qui n'établissent pas suffisamment les faits. Montaigne leur oppose le discours de l'enquête et une méfiance pour l'assertivité du langage, qu'il tire de sa lecture des philosophes sceptiques comme de son expérience professionnelle.

Dans son analyse du chapitre « De la Physionomie », placé sous le signe des guerres de religion et du soupçon généralisé, Valérie Dionne montre comment la plaidoirie de Socrate recourt non au *pathos* ou au *logos* mais à l'*èthos* qui met en scène les bonnes intentions de l'orateur. L'écriture des *Essais*, qui marque ses distances avec la rhétorique professionnelle et met en avant la « bonne foi » de l'auteur, gagne à être lue dans cette optique.

Jan Miernowski considère le chapitre « De l'expérience » comme un laboratoire dans lequel Montaigne met à l'épreuve la « bonne foi » non de l'auteur mais du lecteur qui, seule, peut cautionner les *Essais*. Le sentiment du risque, l'inquiétude avec laquelle Montaigne sollicite l'adhésion du lecteur se lisent dans chacune des trois grandes étapes du chapitre : la critique de la jurisprudence, le jugement intellectuel et moral qu'il porte sur son « interne santé » et enfin la « physique » de la « santé corporelle ».

Ces lectures, en plus d'offrir un précieux état présent de la critique pour chacun des treize chapitres analysés, grâce à d'abondantes notes de bas de page, sont pour la plupart très éclairantes et renouvellent notre compréhension du « troisième allongail ».

NICOLAS LE CADET